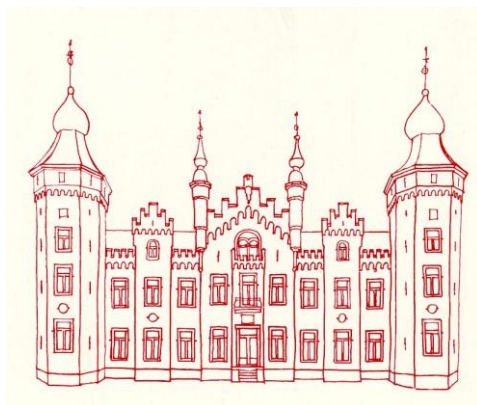


# *Association*

Belgique – België  
P.P.  
1081 Bruxelles 8  
P 002197

# *Culturelle*



# *de Dilbeek* ASBL

---

N°64. Mars/Avril 2013

Paraît tous les 2 mois

---

## **Editorial**

### Quel avenir pour les églises à Bruxelles ?

La question de l'usage des églises est un des plus grands défis patrimoniaux auxquels les Régions seront confrontées. Les églises composent un patrimoine indissociable de notre paysage urbain. Bruxelles en compte de nombreuses, combien

seront encore utilisées dans 20 ans ? Il est évident que dans les années à venir, le problème de l'usage concernera un nombre important d'églises paroissiales, la densité en est beaucoup trop élevée pour l'usage cultuel qui en est fait. La plupart des églises du Pentagone étant classées, il conviendra d'envisager des réaffectations compatibles avec leur statut de monument. Pensons à l'Eglise Sainte-Catherine, fermée au culte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ; le débat portant sur son usage est loin d'être terminé. Et que dire des églises implantées dans des quartiers des dix-neuf communes dont la population pratique d'autres cultes.

Il faut considérer les églises comme des lieux de culture, en effet, il n'y a pas que l'aspect religieux qui compte. Le mobilier, les orgues, les cloches, les dalles funéraires.....forment également un patrimoine intéressant. La première loi belge sur la conservation des monuments et des sites date de 1931. Un arrêté royal de 1936 a classé comme monuments six églises sur le territoire de Bruxelles-Ville, toutes affectées au culte catholique: Saints-Michel-et-Gudule (pas encore cathédrale à ce moment-là), Notre-Dame de la Chapelle, Notre-Dame du Sablon, Saint-Nicolas, Saint-Jean Baptiste au Béguinage et Notre-Dame du Bon Secours. Le premier classement d'une église du 19<sup>ème</sup> siècle fut celle de Sainte-Marie à Schaerbeek. Trois édifices d'autres cultes furent également classés: l'Eglise orthodoxe russe à Uccle en 1984, la Grande Synagogue de la rue de la Régence en 1995 et la Chapelle royale protestante au Mont des Arts en 2001.

Si, à l'origine, l'Etat belge était compétent en matière de monuments et sites, aujourd'hui c'est le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale qui promulgue l'arrêté de classement. A l'image de la Région flamande, de la Région wallonne ou de la plupart des pays voisins, une approche patrimoniale globale des lieux de culte devrait être envisagée, mais à Bruxelles tout est toujours si compliqué. De plus, les communes ne sont pas prêtes à injecter des sommes considérables dans des bâtiments quasi désaffectés alors que leurs priorités sont économiques, sociales et sécuritaires.

Certaines églises sont désacralisées, celle des Brigittines dès l'époque française pour servir d'entrepôt, de boucherie, de salle

de bal. Avec son double moderne, elle est aujourd'hui un lieu de spectacle dans les Marolles. Peut-être avez-vous vu au journal télévisé de la Saint-Sylvestre, une église d'Ixelles transformée en restaurant de luxe, doit-on aller jusque là? Et puisque je parle église, avez-vous déjà eu l'occasion ou la curiosité d'entrer dans celle de Dilbeek (Sint-Ambrosiuskerk). Elle a gardé, en dépit de diverses retouches, un cachet éminemment rustique. Classée en 1938, bâtie avec de la pierre calcaire prise notamment sur le site des Wolfsputzen, elle se signale par sa tour gothique primaire (fin du 13<sup>ème</sup> siècle) et sa nef centrale en gothique tertiaire, donnant sans transept sur un chœur également de la fin du gothique. A l'intérieur vous remarquerez les fortes colonnes et quelques pièces de mobilier comme la chaire de vérité datant des environs de 1650. L'œuvre la plus intéressante est la statue polychrome de Sainte-Alène, sculpture ravissante et délicate sortie d'un atelier brabançon vers 1500. L'Eglise conserve des reliques de cette bienheureuse qui selon la légende vécut à Dilbeek dans le courant du 7<sup>ème</sup> siècle. Il n'y a pas encore si longtemps, la châsse et la statue de la petite vierge et martyre étaient promenées dans les rues de Dilbeek. Une paroissienne m'a dit qu'elle avait encore vu la châsse mais jamais participé à la procession, pour en être certaine je devrais interroger Monsieur le curé, ce que je ferai si j'en ai l'occasion.

Ginette De Corte

Texte rédigé à partir de l'article de Thomas Coomans « Quelle protection pour les églises à Bruxelles ? », dans la Revue Bruxelles Patrimoines N°2.



## **Nos prochaines activités**

MARS 2013

### **Jeudi 7 mars à 10 h 00 – Activité 2013/09 – Visite guidée du Palais de Charles de Lorraine.**

Charles de Lorraine, beau-frère de l'impératrice Marie-Thérèse, né à Lunéville et décédé au château de Tervuren, a été Gouverneur général des Pays-Bas autrichiens de 1744 à 1780. L'impératrice lui avait donné comme ordre de mission « *Soyez le premier coq du pays* ». Sans trahir les intérêts de la couronne impériale, il parvint à défendre ceux des Pays-Bas et à en faire respecter les privilèges. Il encouragea le progrès des Lumières et le développement économique. Il fut certainement le plus populaire des gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. De son palais, construit à partir de 1757, il reste l'entrée originale en hémicycle. Les éléments décoratifs de la façade sont l'œuvre de Laurent Delvaux, sculpteur de la Cour. C'est aussi à lui que l'on doit la statue de marbre représentant Hercule, située dans la cage d'escalier. Plus étonnant, la rotonde est pourvue d'un pavement incluant des échantillons de marbre de nos régions. Depuis 2007, le palais abrite le Musée du XVIIIème siècle. Les cinq salles, richement décorées de soieries, présentent des objets évoquant les Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège. Ils reconstituent le cadre de vie et les préoccupations de Charles de Lorraine, intellectuel, curieux de science, connaisseur des Encyclopédistes, amateur d'art et collectionneur passionné.

Rendez-vous à 9H45 au pied de la statue de Charles de Lorraine, place du Musée n°1 à 1000 Bruxelles.

Prix : 3 € pour les membres et 5 € pour les non membres ; à payer sur place (monnaie exacte SVP).

Inscription préalable obligatoire auprès de Ginette De Corte en téléphonant après 18h au 02/569.53.70 ou au 0497/628.575.

**Mercredi 13 mars de 14 H 00 à 16 H 00 – Activité 2013/10 – Ping-pong**

Réunion : à 14 heures dans notre local situé 116 chaussée de Ninove. Entrée libre. Pour renseignements : 02/569.63.15.



**Vendredi 15 mars à 20 H – Activité 2013/11 – Conférence de M.Cadière : « Sarah Bernhardt, icône du théâtre et de l'Art Nouveau »**

La popularité de Sarah Bernhardt a dépassé l'entendement. C'est pour elle que Jean Cocteau a inventé en 1940 l'expression « monstre sacré »; et au-delà de la légende, c'était une femme moderne et engagée, qui militait contre la peine de mort, a soutenu Dreyfus aux côtés de Zola et a revendiqué, grâce à un charisme hors du commun, sa liberté de femme et d'artiste.

Sarah Bernhardt était actrice, mais aussi écrivain, peintre et sculpteur. Son style et sa silhouette inspirent la mode, les arts décoratifs mais aussi l'esthétique de l'Art Nouveau. Jusqu'à sa mort à presque quatre-vingts ans, Sarah a joué sans interruption plus de cent vingt spectacles et elle représente un vaste patrimoine théâtral dont elle incarne toutes les expressions.

Cette femme qui vivait avec un seul poumon, un seul rein, et à la fin, une seule jambe, fascinait, ou indisposait, par son courage, ses folies, et ses excentricités. Il n'empêche qu'elle reste un mythe jamais inégalé et qu'elle continue aujourd'hui à susciter les passions comme en témoignent les nombreuses biographies, confidences, récits et témoignages qui lui sont consacrés. Une vie et une carrière passionnantes, qui sont toujours d'actualité.



Conférence agrémentée de vidéos, lecture de textes.

Présentation : rappelons que Martine Cadière est déjà venue nous présenter « F. Chopin et George Sand » ; aussi « Joséphine Baker » ; qu'elle a écrit des nouvelles et des romans, qu'elle est membre de l'Association des Conférenciers de langue française et membre de l'Association des Ecrivains belges et qu'elle a obtenu des prix littéraires.

Réunion : à 20 heures dans notre local du 116 chaussée de Ninove.

Entrée libre. Pour renseignements : Tél 02/569.63.15.

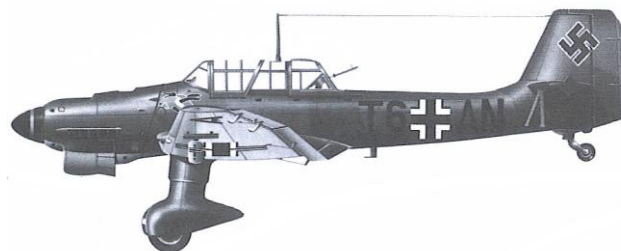
## Samedi 23 mars à 16 h 00 – Activité 2013/12 – L'agression allemande de 1939-40 et l'écrasement des alliés.

Dans la série des DVD « Apocalypse » de D. Costelle et I. Clarke, nous avons déjà vu « Hitler, la menace » (de 33 à 38), et « La capitulation de mai 45 ». Nous vous proposons cette fois le film des années 39 et 40, série d'archives en couleurs, inédites pour la plupart, une encyclopédie de référence, d'excellente qualité technique et historique.

A voir absolument, malgré les horreurs de cette guerre, pour oser crier « Plus jamais ça ! ».

En 39 le Führer s'allie avec Staline avant d'envahir la Pologne ; la France et le Royaume Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. Les persécutions des Juifs et des Tziganes font rage. Commence « la drôle de guerre », période d'incertitude où Français et Britanniques espèrent encore pouvoir éviter la guerre.

10 mai 1940, c'est la Blitzkrieg, l'armée allemande déferle sur la Belgique, la Hollande et la France. Dunkerque est évacuée par le corps expéditionnaire britannique et une partie des soldats français et quelques jours plus tard la croix gammée flotte sur Paris. Mussolini déclare la guerre à la France et c'est l'exode de la population civile. Les Français doivent choisir entre la collaboration avec Pétain et la résistance à l'image de Churchill qui, malgré les bombardements intensifs des villes britanniques, refuse de faire la paix avec Hitler. Nouveau coup de poker d'Hitler : il va attaquer son allié soviétique pour mieux dominer l'Europe avant que Churchill n'arrive à entraîner l'Amérique à ses côtés...



---

Réunion : à 16 heures, dans notre local du 116 chaussée de Ninove.

Entrée libre. Pour renseignements : Tél 02/569.63.15

AVRIL 2013

**Mercredi 3 avril de 14 H à 16 H – Activité 2013/13 – Ping-pong**

Réunion : à 14 heures dans notre local au 116 chaussée de Ninove. Entrée libre. Pour renseignements : Tél 02/569.63.15



**Dimanche 7 avril à 15 H 00 – Activité 2013/14 – Visite du Musée du tram à Schepdaal.**

Le musée est inauguré le 26 mai 1962. Situé le long de la chaussée de Ninove, à 11 km de Bruxelles, il présente des véhicules construits de 1885 à 1930. La ligne reliant ce coin du Pajottenland à Bruxelles, fut mise en service le 8 septembre 1887, elle partait de la place de la Duchesse à Molenbeek. Le déplacement de la population le long de cette ligne sera intensif. Molenbeek, avec ses nombreuses usines, était appelé le « Petit Manchester ». Le dépôt de Schepdaal, c'est-à-dire la plus grande partie du musée, est construit en 1888. Le site convient parfaitement à la reconstitution historique du passé des vicinaux. Il a hébergé des trams à vapeur pendant quarante ans puisque la conversion à la traction électrique ne fut appliquée qu'en 1926-1927. C'est ici que les trams étaient garés et réparés, que les voyageurs embarquaient, que le personnel était chez lui.



Le site est très complet avec le bâtiment de la gare, le château d'eau, les entrepôts de bois, sable, marchandises, lampes, la forge et trois remises. Nous pourrions y voir une splendide collection de wagons et locomotives, le joyau de 1896 qu'est la voiture de Léopold II. La collection comprend aussi entre autres, une locomotive à vapeur de 1906, un wagon de marchandises de 1886, une voiture ouverte de 1912. Parce que la concurrence avec la voiture devenait trop forte, les bus remplacèrent les trams.

La visite se fait avec l'aide d'un audio-guide en langue française.



Rendez-vous à 14H45 au Musée du Tram, Chaussée de Ninove, 955 à Schepdaal.

Prix : 2 € pour les membres et 3 € pour les non membres ; à payer sur place (monnaie exacte svp).

Inscription préalable obligatoire auprès de Ginette De Corte en téléphonant après 18h au 02/569.53.70 ou au 0497/628.575.

**Samedi 13 avril à 16 H 00 – Activité 2013/15 – « Nos enfants nous accuseront ».**

Ce film (DVD) de J-P. Jaud raconte l'initiative d'un village français, Barjac, situé dans le Gard, qui décide d'introduire le bio dans la restauration des cantines scolaires du village. Le réalisateur brosse un portrait sans concession sur la tragédie environnementale qui guette la jeune génération : l'empoisonnement des campagnes par la chimie agricole (76.000 tonnes de pesticides déversées chaque année sur le sol français – partout dans le monde c'est pareil) et les dégâts occasionnés sur la santé humaine. Mais il ne suffit pas de constater les ravages, de les dénoncer, il faut sans tarder trouver les moyens d'agir, pour que, demain, nos enfants ne nous accusent pas de leur avoir laissé un monde invivable. Paroles d'experts scientifiques à l'appui.



Le film sera suivi d'un débat entre nous : sommes-nous d'accord avec le constat ? Faut-il modifier nos habitudes alimentaires ? Comment agir à notre niveau ?

Réunion : à 16 heures, dans notre local du 116 chaussée de Ninove. Entrée libre. Pour renseignements : Tél 02/569.63.15.

## Dimanche 21 avril à 14 H 00 – Activité 2013/16 – Promenade pédestre de 7,5 kms au départ de Bousval

- Pour cette première promenade de printemps, nous vous proposons une boucle de 7,5 kilomètres au départ de l'église de Bousval en Brabant Wallon.  
Bousval est situé sur la chaussée Nivelles-Genappe-Court-Saint-Etienne.  
Promenade du château de Bousval au château de Thy en passant par la chapelle de Try-au-Chêne.  
Si la promenade paraît trop longue, soit elle sera raccourcie soit une voiture balai sera disposée en chemin.
- Rendez-vous à 14 h 00 devant la gare de Nivelles. Les personnes non motorisées viennent par le train depuis la gare du Midi à Bruxelles – départ 13 h 30 direction Charleroi, quai 21. On peut embarquer à Rhode-St-Genèse à 13 h 32 (train L) et à Braine-l'Alleud à 13 h 45. Arrivés à Nivelles à 13 h 57, ces voyageurs prennent place dans les voitures des personnes motorisées.  
Rendez-vous des automobilistes à 14 h 00 devant la gare de Nivelles, ensuite départ en colonne jusque Bousval.  
Après le verre de l'amitié à Bousval, retour par le même chemin depuis la gare de Nivelles vers Braine-l'Alleud et Bruxelles à l'heure 03.
- Inscription obligatoire pour nous faire connaître vos coordonnées (nom, numéro de téléphone ou e-mail), pour préciser si vous venez en train ou en voiture au n° 02/569.31.09 ou 0477.39.19.34 ou par mail ([albert.de.preter@skynet.be](mailto:albert.de.preter@skynet.be)). Les chiens sont autorisés.
- Prix : 1,00 €

Au plaisir de vous voir nombreux,

Nicole et Albert De Preter.



**Vendredi 26 avril à 20 h 00 – Activité 2013/17 – « Histoires animales ...pleines de sagesse et ... coquines » par la conteuse Catherine Pierloz.**

Elle erre, l'âme animale, solitaire, dans un espace immense. Elle marche précautionneusement à la lisière du monde civilisé. Nez au vent, elle piste ses proies. Elle s'affale à midi à l'ombre des grands arbres. Et elle écoute, sans cesse, les bruits du monde dans le silence.

*Les histoires animales sont impertinentes, cruelles, drôles et tendres. Elles se moquent de nous, malicieuses et impitoyables. Il faut écouter les histoires animales parce qu'elles chuchotent la vérité, mine de rien, et puis s'en vont, sur le bout des pattes...*

**Petite présentation**

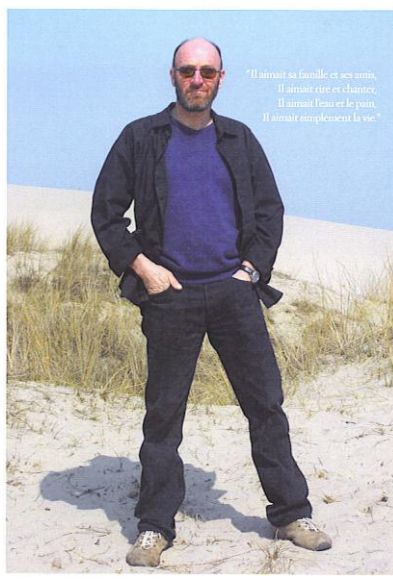
En mai de l'an dernier nous avons déjà eu l'occasion d'entendre C. Pierloz du groupe des « Conteurs en balade » dans « Tarot conte ». Catherine Pierloz est devenue conteuse parce qu'elle préfère les histoires aux explications et parce qu'elle est prisonnière d'une nostalgie indéracinable des rêveries de son enfance. Elle aime les histoires qui ont des odeurs, qui portent le souffle du vent, qui déposent en nous l'émotion de découvrir un paysage neuf. Elle se reconnaît dans tous les voyageurs immobiles. Elle s'accompagne souvent à la guitare pour trouver un rythme qui permet de dire plus que les mots ne le permettent.



**Réunion** : à 20 heures dans notre local du 116 chaussée de Ninove.

Entrée libre. Pour renseignements : Tél 02/569.63.15

## *In memoriam*



En date du 23 décembre 2012, nous avons appris la triste nouvelle du décès de Monsieur Patrick VAN HOVE qui était membre du conseil d'administration de notre association et qui en avait été aussi un des membres fondateurs en 1989.

Sur son faire-part de décès, ses proches ont indiqué à juste titre :

*« Patrick aimait sa famille et ses amis*

*Il aimait rire et chanter*

*Il aimait l'eau et le pain*

*Il aimait simplement la vie ».*

Patrick nous a quittés à l'âge de 53 ans. Durant 35 ans, il a exercé ses talents auprès des services techniques de la commune de Woluwe-Saint-Pierre où il était apprécié de ses collègues et de sa hiérarchie.

A maintes reprises, il a été candidat aux élections communales à Dilbeek où, durant de nombreuses années, il a siégé, avec enthousiasme et conviction, au C.P.A.S.

Chacun se souviendra que Patrick était quelqu'un sur qui on pouvait compter. Bouger était sa raison de vivre.

Durant les 10 mois durant lesquels il s'est battu contre cette foutue maladie, il ne s'est jamais plaint : il est resté un modèle de courage.

Au revoir Patrick, on t'aimait bien.

## **Idée de sortie à Grand-Bigard**

### **Floralia Brussels Exposition du 5 avril au 5 mai 2013.**

La 10<sup>ième</sup> édition de l'exposition florale de printemps organisée dans le parc et les serres du château de Grand-Bigard ouvrira ses portes à partir du vendredi 5 avril jusqu'au dimanche 5 mai inclus. Résolument tournée vers l'international, cette exposition attire de plus en plus de touristes étrangers qui visitent notre capitale au printemps.

Depuis plusieurs années, énormément d'étrangers ont été particulièrement remarquables parmi les milliers de visiteurs qui admiraient le foisonnement de couleurs des parterres en fleurs. Comme chaque année, plus d'un million  $\frac{1}{2}$  de bulbes de tulipes, jacinthes, narcisses et autres muscaris ont été plantés sous les arbres bicentenaires des 14 hectares du parc du château et offriront au printemps l'exceptionnel spectacle du renouveau de la nature.



Parmi les tulipes, 400 variétés seront représentées dont certaines n'ont pas encore reçu de nom.

Dans les serres, une prestigieuse exposition d'arrangements floraux et de plantes décoratives est à découvrir. Plus de 10.000 fleurs en provenance de divers marchés aux fleurs d'Europe sont renouvelées chaque semaine.

Le donjon réservera une surprise fleurie. Quant à la chapelle, comme chaque année, le public pourra admirer une superbe exposition d'orchidées.

Après le succès rencontré depuis trois ans, de nombreux oiseaux et des animaux éveilleront à nouveau la curiosité des enfants.



Tulipes, orchidées et autres fleurs à bulbe seront en vente à l'entrée du château.

- LIEU : Château de Grand-Bigard (à deux pas de la place communale de Grand-Bigard, I. Van Beverenstraat, 1702 Grand-Bigard.
- HORAIRES : tous les jours de 10 h à 18 h.
- TARIFS :
  - adultes : 12,00 €
  - seniors (60 +), handicapés et étudiants : 10, 00 €
  - enfants de 6 à 14 ans : 5,00 €
  - enfants de moins de 6 ans : gratuit
  - groupes > 20 personnes : 9,00 € par personne
  - passe-partout (abonnement pour toute la durée de l'exposition) : 15,00 €.
- SITE INTERNET : [www.floralia-brussels.be](http://www.floralia-brussels.be)
- INFORMATIONS : 0494.47.72.56.

*L'asbl Carrefour des associations locales  
vous invite à la Conférence – débat :*

# QUEL AVENIR POUR LES FRANCOPHONES DU BRABANT FLAMAND ?

Vincent de Coorebyter (CRISP) • Christian Behrendt (ULG)  
Pierre Olivier de Broux (FUSL) • Animée par Jacqueline Liesse

## MARDI 26 FÉVRIER 2013 à 20H

Entrée libre

Auditoire Central E, Louvain en Woluwe, 51, avenue  
Emmanuel Mounier, 1200 Woluwe Saint Lambert  
(Parking Mounier, en haut de l'avenue)

### **Les francophones du Brabant Flamand à la croisée des chemins...**

- Après la scission de BHV, quelle pacification ?
- Après les dernières communales et provinciales, quelles indications pour les prochaines législatives et régionales ?
- Quel futur culturel et politique pour les francophones du Brabant Flamand ?
- La périphérie a changé et continue de changer de + en + vite, repli ou sursaut des francophones du Brabant ?
- Après la déflamandisation et la francisation du Brabant flamand : place à l'internationalisation, avec quelle place pour les francophones ?

C'est à toutes ces questions et aux vôtres que tâcheront de répondre nos 3 invités.

**Dites-le nous dès à présent :** CARREFOUR.BE • Boite postale  
44, 1640 Rhode Saint-Genèse • [redaction@carrefour.be](mailto:redaction@carrefour.be)



« **La scission de BHV était inscrite**, non dans les astres, mais dans les sédimentations historiques fortes de Belgique, dont les secousses linguistiques ne sont pas ressenties avec la même ampleur et la même profondeur au Nord et au Sud du pays. Le mouvement flamand n'est pas seulement mieux structuré que son homologue francophone, il a surtout une mémoire particulièrement vive des humiliations dont il s'estime le dépositaire, et il n'a de cesse d'engranger sans jamais reculer. La transformation du pays au plan linguistique n'est que faussement symétrique, unilinguisme ou bilinguisme n'ayant pas le même sens pour chaque communauté.

La périphérie bruxelloise, qui est une partie de la Flandre, n'a pas d'équivalent dans la partie francophone du pays, ce qui restreint encore les marges de manœuvre politiques ».

**Vincent de Coorebyter (CRISP)**

« **La scission de BHV a certes soulagé certaines revendications symboliques** (scission de l'arrondissement électoral, nomination des bourgmestres des six communes à facilités), mais a également créé de nouveaux foyers de tension potentiels (BHV judiciaire, composition du Sénat), et en a laissé d'autres de côté, en les confiant principalement à la juridiction du Conseil d'État (circulaires Peeters). Il est probable que la voix des francophones du Brabant flamand, hors des six communes, devienne politiquement inaudible. La politique de flamandisation du Rand paraît d'ailleurs s'adresser de moins en moins aux francophones du Rand, et de plus en plus aux « allochtones » socialement défavorisés et aux étrangers issus de l'immigration plus élitaires engendrée par le rôle de capitale européenne de Bruxelles. L'avenir des francophones du Brabant flamand, hors communes à facilités, oscille donc vraisemblablement entre une adaptation linguistique, déjà largement assumée par la plupart d'entre eux, et le bénéfice de libertés culturelles et linguistiques juridiquement inattaquables, mais pratiquement bien souvent mise à mal par les autorités locales ».

**Pierre Olivier de Broux (FUSL)**

## **Comment devenir membre de notre association culturelle ?**

Les cotisations pour la saison culturelle 2012-2013 ont été fixées comme suit par l'assemblée générale :

- ❖ 7,50 € pour un(e) isolé(e)
- ❖ 10,00 € pour une famille

Le paiement peut être effectué au compte BE31 0882 0522 8955 de l'ASBL Association culturelle de Dilbeek.

Ce message ne s'adresse pas à celles et à ceux qui ont déjà donné une suite favorable à l'appel de cotisation lancé au début de cette année 2013.

## **SITES INTERNET TRAITANT DE L'ACTUALITE EN PERIPHERIE**

- [www.association-culturelle-dilbeek.be](http://www.association-culturelle-dilbeek.be)



- [www.carrefour.be](http://www.carrefour.be)



- [www.uniondesfrancophones.be](http://www.uniondesfrancophones.be)



## **Souvenirs, Souvenirs...**

### Visite du Musée de la Banque nationale le samedi 26 janvier

Très intéressante visite avec une excellente guide.

Nous avons commencé par les salles prestigieuses utilisées jusqu'en 1953.

L'ancien bureau du Gouverneur avec la cheminée en marbre et l'immense lustre réalisé par la Compagnie des Bronzes. Le Gouverneur actuel est le néerlandophone Luc Coene, on le voit intervenir régulièrement au journal télévisé. Son mandat est de cinq ans mais il peut être prolongé comme ce fut le cas de son prédécesseur, le francophone Guy Quaden. Ici, il y a alternance, le prochain Gouverneur sera donc francophone.

La deuxième salle était celle des directeurs, au nombre de six ou sept. On y voit une photo de Camille Gutt qui fut loin d'être apprécié à cause de l'opération de 1944 qui porte son nom. Il fallait neutraliser la terrible inflation provoquée par les Allemands qui avaient fait fonctionner la « planche à billets ». Il a fait bloquer les avoirs en banque. En contrôlant la masse monétaire, il a pu juguler le danger d'une inflation galopante. Si l'opération fut bénéfique elle fut très impopulaire. Petit à petit cet argent bloqué devait être remboursé ce qui ne fut pas le cas pour tout le monde à entendre une participante à la visite.

La troisième salle, la plus belle, était celle des Assemblées générales des actionnaires. Saviez-vous que Victor Hugo était l'un de ces actionnaires et pas des moindres. Il a gagné une véritable fortune en suivant les conseils avisés du bourgmestre de l'époque, Charles de Brouckère. Dans cette salle on peut voir des tapisseries représentant les dix villes les plus importantes du pays au point de vue économique. Elles ont été tissées à Malines ; François-Antoine Bossuet, peintre de Bruxelles, est l'auteur des cartons, c'est-à-dire des projets qui serviront de modèles aux tisserands. Au-dessus de la cheminée trône le portrait de Léopold Ier sous le règne duquel la banque fut créée. Un buste d'Hubert Frère Orban occupe

une niche. Il fut ministre des finances de 1848 à 1852. C'est lui qui fonda la Banque en 1850 de même que le Crédit Communal et la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite. Depuis 1851, la Banque nationale imprime les billets, auparavant en francs belges, aujourd'hui en euros. La production de ces derniers se fait en commun : depuis 2002, chaque Banque centrale de la zone euro fournit une partie de la production annuelle totale de certaines coupures. Depuis le début, la Belgique imprime des billets de 50 € et depuis 2012 aussi des billets de 5 €.

Il est possible de savoir quelle Banque centrale est chargée de l'émission d'un billet européen grâce au numéro de série situé au verso (émission n'est pas production). Cette Banque centrale est identifiable par la première lettre de ce numéro. J'ai pris un billet avec comme identification X39252217088. Le X représente l'Allemagne qui a reçu le 2 comme « checksum », ce qui signifie ceci : si vous additionnez tous les chiffres, vous obtenez 47, 4 plus 7 font 11 et 1 plus 1 fait 2, cqfd.

Amusez-vous avec d'autres codes : Belgique Z et 9, France U et 5, Espagne V et 4, Luxembourg R et 8.....L'attribution des lettres s'est faite alors qu'il n'y avait que 12 pays en zone euro, en classant ceux-ci par ordre alphabétique et dans la langue du pays. Le premier, la Belgique, se voyait attribuer la lettre la plus basse dans l'alphabet. L'Allemagne, soit Deutschland, n'est donc pas le premier pays.

L'euro fiduciaire a été introduit le 1<sup>er</sup> janvier 2002. La protection contre la contrefaçon est le principal facteur à considérer lors de la conception d'un billet de banque. Il doit aussi présenter un aspect attrayant. Le défi consiste à combiner sécurité et créativité artistique. Dès 1992, un groupe de travail s'est attaché à préparer la conception des billets. Il a été convenu que l'iconographie devait prévenir tout préjugé national et de genre. De plus, les billets devaient représenter les valeurs d'ouverture et de collaboration que les pays européens veulent promouvoir. Le projet choisi montre, en faisant ressortir les trois grands éléments architecturaux que sont les fenêtres, les portails et les ponts, les styles architecturaux qui caractérisent sept époques de la culture européenne. Les sept billets de banque ont été réalisés à partir d'un thème graphique commun. C'est Robert Kalina, un graphiste autrichien qui a remporté le

concours pour les billets de banque. Les fenêtres et les portails au recto symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération. Au verso, le pont symbolise le lien qui existe entre les peuples d'Europe. Pour répondre à la demande de monnaie fiduciaire, plus de 14,5 milliards de billets en euro ont été imprimés pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Avez-vous déjà regardé la signature ? Elle est celle du président la Banque Centrale Européenne. Actuellement il s'agit de Mario Draghi mais vous avez sans doute encore la signature d'un précédent président.

La monnaie n'a pas toujours existé sous ses formes actuelles. C'est ce que nous avons pu voir dans la grande salle où est étalée l'histoire des moyens de paiement sur une très longue période car l'histoire de la monnaie remonte à la nuit des temps et son évolution est intimement liée aux civilisations qui l'ont produite et aux événements de son temps.

Un espace nous a montré les variations des prix de différents biens de base au fil du temps, ceci à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours. Leur augmentation ne signifie pourtant pas que le pouvoir d'achat des travailleurs a baissé: la hausse des prix a été plus que compensée par celle des revenus. Impossible de tout voir, tellement le parcours est dense et intéressant.

En payant un achat, j'ai reçu une pièce spéciale que je garderai, Isala Van Diest et Marie Popelin y figurent ensemble. Il s'agit d'une pièce de deux euros émise à 5 millions d'exemplaires en 2011 par la Banque nationale à l'occasion du centenaire de la Journée Internationale des Femmes. En Belgique, c'est la première fois que des femmes qui ne font pas partie de la famille royale apparaissent sur une pièce de monnaie. Isala Van Diest est la première femme médecin de Belgique, Marie Popelin, la première femme belge diplômée en droit.

Ginette De Corte

## Quelques échos du conseil communal de Dilbeek



### Séance du 2 janvier 2013.

- Le conseil prend connaissance de la nomination par la Région flamande de Monsieur Willy Segers (NVA) en qualité de bourgmestre.
- Les 35 conseillers communaux, parmi lesquels 4 élus francophones (à savoir : Guy PARDON, Michel DANDOY, Lucille BRIGLIA-BIESMANS et Nathalie STAQUET), ont presté serment entre les mains du président du conseil.
- Monsieur Georges De Vliegheer (CD&V) remplacera Monsieur Michel Valckeniers (VLD) en qualité de président du conseil communal.
- Les sept échevins seront : Mme E. Zelderloo (CD&V), M. J. Vanderroost (CD&V), Mme R. Dedobbeleer (CD&V), Mme D. Van Hove (NVA), M. S. Quaghebeur (NVA), M. F. De Dobbeleer (NVA), M. K. De Ridder (Groen).
- Les conseillers communaux désignent les 11 membres du conseil du CPAS : parmi eux figure un mandataire francophone, à savoir M. Willy Philippon (UF /MR).
- Madame L. Vereecke (DNA) sera présidente du CPAS de Dilbeek.
- La majorité est donc constituée par 8 élus NVA, 7 élus CD&V- DNA et 3 élus Groen-SPA.  
L'opposition sera menée par les 13 élus VLD et les 4 élus francophones.

## Séance du 29 janvier 2013.

- Le règlement d'ordre intérieur du conseil communal est voté majorité contre opposition.
- Le code déontologique des mandataires communaux est voté majorité contre opposition. Ce code prévoit entre autres que les élus, y compris donc les francophones, doivent s'exprimer uniquement en néerlandais tant par écrit que verbalement même lorsque l'interlocuteur est un citoyen. Les élus francophones ont décidé d'introduire dans un premier temps un recours en suspension et en annulation auprès de l'autorité de tutelle pour violation de l'article 30 de la Constitution Belge qui prévoit notamment la liberté de l'emploi des langues dans les rapports entre conseillers communaux et la population.
- Les principaux impôts communaux et le budget communal pour 2013 ont été votés majorité contre opposition.  
On retiendra surtout que la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques passera de 5,50 % à 6,90 % et que la taxe additionnelle au précompte immobilier passera de 920 centimes additionnels à 1275.  
Les élus francophones ont reproché à la majorité de ne pas avoir informé les électeurs de leur projet de hausse de la fiscalité durant la campagne électorale d'octobre 2012, d'avoir choisi la voie de la facilité et de ne pas avoir fourni d'informations précises quant à la destination de ces nouveaux impôts.
- L'enquête publique relative au réaménagement des terrains situés entre la Bosstraat et la chaussée de Bruxelles à Grand-Bigard sera recommencée. Le projet est soumis à enquête publique jusqu'au 22 avril 2013. Les réclamations contre ce projet doivent donc être introduites avant cette date.
- Les budgets destinés à la police locale et au CPAS ont été approuvés.

# Sommaire de ce numéro 64

Editorial :.....	1
<u>Nos prochaines activités :</u>	
07.03.2013 : visite guidée du Palais de Charles de Lorraine.....	4
13.03.2013: ping-pong.....	5
15.03.2013 : conférence de M. Cadière : « Sarah Bernhardt, icône du théâtre et de l'Art Nouveau .....	5
23.03.2013 : projection DVD « L'agression allemande de 1939-40 et l'écrasement des alliés .....	7
03.04.2013 : ping-pong.....	8
07.04.2013 : visite du musée du tram à Schepdaal.....	8
13.04.2013 : film-débat : nos enfants nous accuseront .....	10
21.04.2013 : promenade pédestre au départ de Bousval.....	11
26.04.2013 : conférence : histoires animales ...pleines de sagesse et ...coquines .....	12
In memoriam: Patrick Van Hove .....	13
Idée de sortie: Floralia Brussels Exposition .....	14
Conférence-débat : quel avenir pour les francophones du Brabant Flamand ? .....	16
Comment devenir membre de notre association culturelle ?.....	18
Sites internet traitant de l'actualité en périphérie .....	18
Souvenirs, Souvenirs : visite du Musée de la Banque nationale .....	19
Quelques échos du conseil communal de Dilbeek .....	22

Editeur responsable : Guy Pardon, Kalenbergstraat, 30, 1700 Dilbeek.

Association culturelle de Dilbeek A.S.B.L.

Siège social : Bodegemstraat, 175, 1700 Dilbeek

Compte bancaire: BE31 0882 0522 8955

Site internet: [www.association-culturelle-dilbeek.be](http://www.association-culturelle-dilbeek.be)

La présente publication s'efforce de communiquer des informations les plus fiables possible. L'ASBL ne peut toutefois être tenue pour responsable d'informations erronées quelle qu'en soit l'origine et/ou la cause.